

Conférence de presse 25/05/2023

1) Point sur la campagne

10 000 4 pages distribués

L'accueil est bon, et nous sentons une évolution sensible de l'opinion sur la question de la gratuité des transports publics. C'est peut-être lié à la perception qu'on les citoyens des difficultés sociales et des enjeux climatiques et de santé (pollution).

Nous en sommes à 1500 signatures.

Nous sommes tout à fait conscients qu'il faut agir à tous les niveaux. Augmenter le versement mobilité à 3 % demande un vote à l'Assemblée Nationale. C'est pourquoi nous avons rencontré les députés Mme Cyrielle Châtelain, M. Jérémie Iordanoff, le sénateur Guillaume Gontard, et que nous sommes en attente d'autres rendez-vous.

Les parlementaires nous ont écouté avec intérêt et les échanges ont été très positifs.

Dans la suite de notre campagne, nous allons solliciter la Région, son président Laurent Wauquiez et le Vice Président délégué aux transports Frédéric Aguilera, et nous demanderons de rencontrer les élus de la Métropole, son président C. Ferrari, le président du SMMAG Sylvain Laval.

Notre campagne est une campagne dans la durée. Nous allons continuer pour intervenir sur le territoire du SMMAG dans le Grésivaudan et le Pays voironnais, d'autant que dans ces deux territoires le versement mobilité peut encore être augmenté. Nous souhaitons organiser des rencontres-débats au plus près des populations. 120 personnes nous ont dit souhaiter participer à la campagne. Ce sera un atout pour mener une campagne de proximité.

2) Il y a urgence sociale

La hausse des prix alimentaires et du prix de l'énergie a un impact très important sur les conditions de vie des familles avec un revenu faible. Selon l'Insee, l'inflation des prix de l'alimentaire atteint 12 % sur un an, les produits frais ont augmenté en moyenne de 17% et les produits de type premier prix de 19 %.

Selon une étude Ifop de mars 2023, 42 % des Français gagnant le SMIC ou moins se privent d'un repas depuis le début de l'inflation.



<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/panier-france-bleu-les-premiers-prix-poursuivent-leur-tres-forte-hausse-au-mois-de-fevrier-9501100>

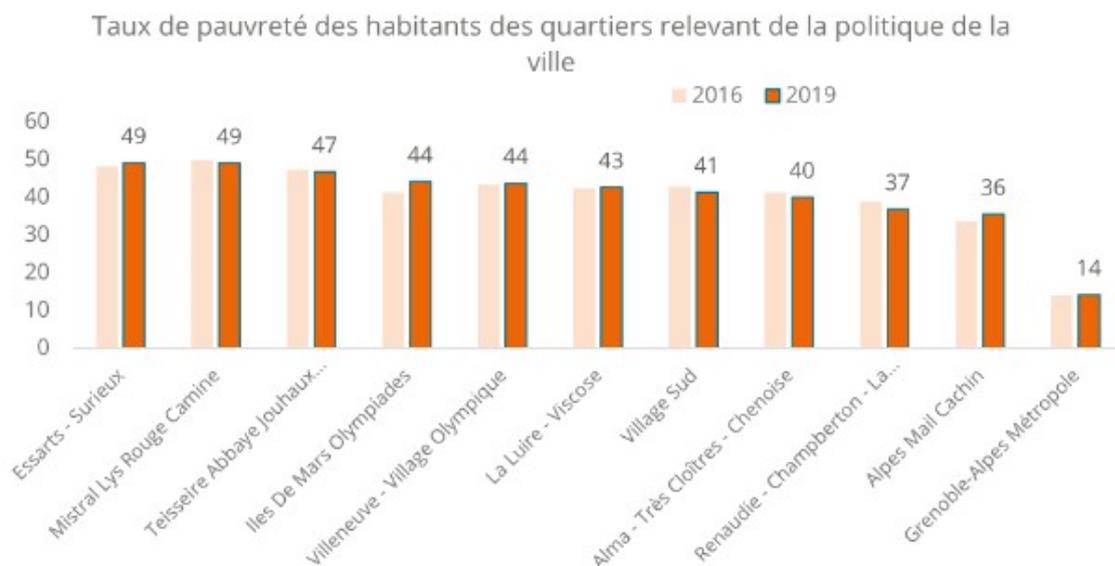
Cette précarité alimentaire touche aussi la jeunesse. D'après l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) en 2021, 38% des étudiants déclarent s'être restreints sur leurs dépenses alimentaires, 18% déclarent ne pas toujours manger à leur faim et 16% déclarent sauter des repas pour des raisons financières.

Selon le diagnostic social réalisé pour Grenoble Alpes Métropole, parmi les 200 000 ménages qui habitent Grenoble-Alpes-Métropole, 30 000 ménages (14,2 %) sont considérés comme pauvres car après redistribution, leur niveau de revenus reste inférieur au seuil de pauvreté (1100 € par mois).

Ces 30 000 ménages vivent avec un revenu mensuel médian de 870 € par mois (ce revenu est dit disponible, c'est-à-dire après redistribution sociale), contre 1 900 € pour un ménage médian de l'agglomération, soit moins de la moitié (ces chiffres sont très similaires à ceux des échelle départementale, régionale et nationale) avec une concentration forte au sein des communes de Grenoble, Saint-Martin d'Hères, Échirolles, et Fontaine, avec des taux de pauvreté dépassant 40 % (14 % sur l'ensemble de Grenoble Alpes Métropole).



<https://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/digidoc.xhtml?statelessToken=HtT31rJqRW7xTUuS8AdItWyKQgN7f6cnQaTbkDczWp4=&actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless>



Pour une grande partie de la population, l'accès aux transports en commun conditionne la plupart des autres droits socio-économiques (aller au travail, accéder aux services publics, aux loisirs,...) ne serait-ce qu'en permettant de rejoindre les guichets qui donnent accès à ceux-ci, et on peut parler de l'existence d'un droit à la mobilité à garantir.

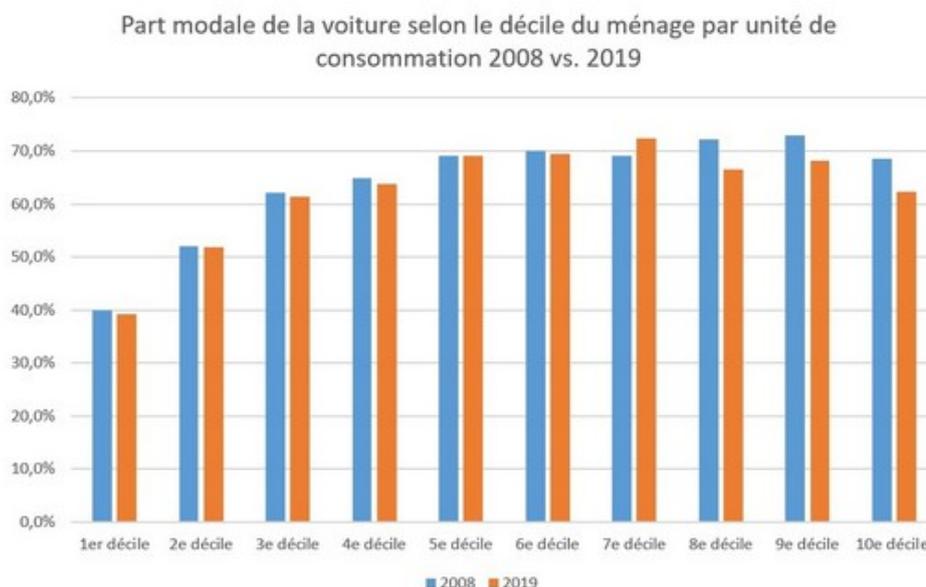
Encore faut-il qu'il y ait un réseau de qualité, avec des quartiers bien desservis, des transports collectifs avec suffisamment de capacité, confortables, une fréquence correcte, commençant tôt et finissant tard..

L'augmentation actuelle des prix de l'énergie et de l'alimentation rend plus difficile l'exercice de ce droit à la mobilité pour les populations précaires

- Plus on a des revenus importants, plus on a de voitures (plus de 1.4 véhicule par ménage pour le 10ème décile, 0.6 pour le premier décile),
- plus on a des revenus importants, plus on circule en voiture (la distance totale parcourue en voiture est 2 fois et demi supérieure pour les 10% des ménages les plus riches que pour les 10% les plus pauvres, soit 17 000 km par an contre 6 700 km).
- Plus un ménage est riche et plus il réalise une proportion importante de ses trajets en voiture

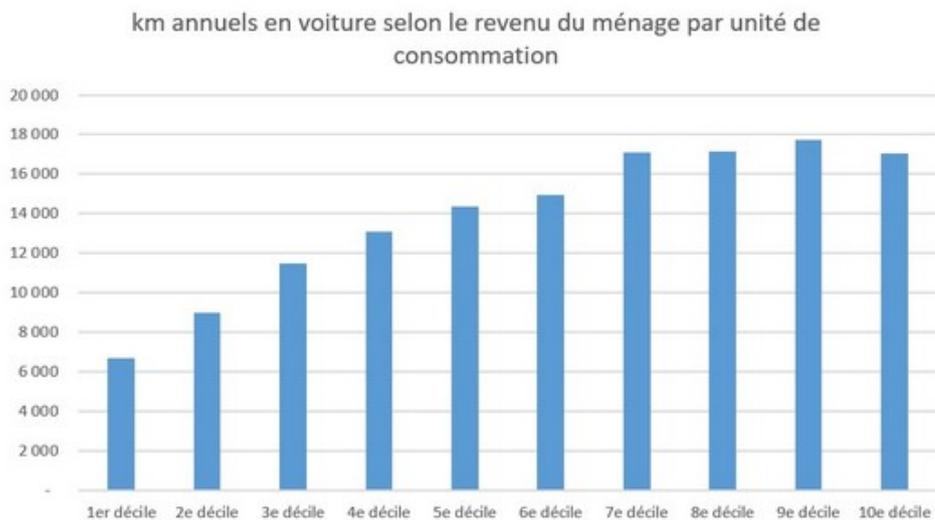
**Alternatives
Economiques**

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/chassignet/2022/01/03/enquete-nationale-sur-la-mobilite-des-francais-quelques-enseignements-de-la->



Source : Mathieu Chassignet ; Données : SDES, Insee – Enquête Mobilité des Personnes 2018-2019 ; SOeS - Inrets - Insee, enquête nationale transport et déplacements 2008

nouvelle-edition-et-evolutions-recentes



Source : Mathieu Chassignet ; Données : SDES, Insee – Enquête Mobilité des Personnes 2018-2019

Les 10 % de ménages les plus modestes consacrent 21 % de leur revenu disponible aux transports, les 10 % les plus aisés 11 %. Les plus modestes se passent souvent d'une voiture, mais font face à des dépenses incompressibles. Être en couple et avoir des enfants augmentent également le budget dédié aux transports. (Insee Première, 26/04/2021, « En 2017, les ménages consacrent 11 % de leur revenu disponible à la voiture »).

La gratuité et le développement des transports collectifs serait un moyen très efficace de répondre à la situation des milieux populaires, et d'améliorer significativement leur qualité de vie.

Par ailleurs, les transports collectifs sont un moyen très sobre et peu polluant de se déplacer.

C'est donc un moyen de justice sociale qui est aussi efficace pour l'environnement..

3) L'action de l'État pour le Climat mise sur pause ?

Les rapports se succèdent pour dire que la situation climatique est alarmante et qu'il faut agir vite. Le dernier rapport en date, celui de Jean Pisani-Ferry intitulé « LES INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE L'ACTION POUR LE CLIMAT » titre sans ambiguïté sa première partie « l'urgence d'une action d'envergure » et dit que la transition climatique doit être fondée sur la justice et que les plus aisés ne doivent pas être exonérés.

Pourtant, rapports du GIEC, conclusions de la convention citoyenne, rapports semblent ne pas avoir beaucoup de poids.

Les déclarations fortes sur le développement du ferroviaire n'ont pas été accompagnées de moyens clairs et précis, laissant dans l'incertitude les collectivités territoriales.

Au lieu de mettre en œuvre des mesures fortes rapides, pour l'instant nous avons surtout des annonces sans décision et sans moyens réellement dégagés.

Pire, on entend ces derniers jours une « petite musique » pour nous habituer à l'idée d'un réchauffement inéluctable, comme la consultation que veut lancer le gouvernement sur le réchauffement climatique avec un scénario à +4°C d'ici 2100, et ceci quelques jours à peine après que le chef de l'État ait déclaré souhaiter une pause sur les normes environnementales européennes.

4) Une action insuffisante au niveau local

Les dernières déclarations du Président du SMMAG ne sont pas de nature à nous rassurer. Il annonce des études, tout en précisant que rien n'est encore acté. La phrase relayée par la presse « *il s'agit bien là de lancer des études préalables qui viseront à conforter, ou pas, une opportunité à aller plus loin et qui nous permettrons de prendre les bonnes décisions le moment venu* » montre que les décisions ne sont toujours pas prises.

Bien sûr des études techniques sont nécessaires, mais on a surtout besoin de volonté politique et de décisions concrètes. Il y a urgence. Ces décisions auraient du être prises il y a longtemps. Qu'attend-on par exemple pour décider de la prolongation du tram E pour conforter la future gare multimodale de Pont de Claix et permettre une connexion avec le tramway A ?

On peut faire le même constat avec le RER grenoblois. On nous annonce le RER au mieux pas avant 2035, ce qui est déjà très tard, à ce rythme on peut craindre que la réalisation se fasse en 2040 voire plus tard. Rien de significatif se passe.

Que font la Métropole de Grenoble, le Pays Voironnais, le Grésivaudan, le SMMAG pour faire avancer le dossier ? Quelles contributions financières les collectivités locales sont-elles prêtes à dégager pour contribuer à ce RER ? Quand y aura-t-il une parole politique publique et forte, des interpellations publiques et fortes de la Région et de l'État ?

Enfin nous voulons finir avec l'annonce faite par le SMMAG d'intensifier la lutte contre la fraude. Selon les termes du directeur de MTag « *A elle seule, la ligne A explique près de 60 % de l'augmentation de la fraude entre 2021 et 2022* ». Ce n'est sûrement pas un hasard si c'est sur la ligne A que la fraude a le plus augmenté, alors que c'est une ligne qui dessert beaucoup de quartiers populaires.

Cette répression accrue va forcément toucher en priorité la jeunesse et les milieux populaires. Nous avons décrit précédemment la force de la crise sociale qui les touche en priorité.

Nous trouvons scandaleuse la menace de recourir au délit d'habitude renforcée qui s'accompagne d'une peine maximale de 7 000 euros d'amende et de six mois d'emprisonnement. Mesure-t-on ce que signifie d'être emprisonné ? Va-t-on renouer avec la guerre faite aux milieux modestes et avec la prison pour dette ?

Forcément, ce type de politique va augmenter l'insécurité dans les transports, au vu des menaces. Plutôt que de s'enfoncer dans cette spirale, il vaudrait bien mieux faire comme ont fait 38 communes dont Montpellier et instaurer la gratuité des transports publics. Pourquoi ce qu'à fait Montpellier n'est pas possible à Grenoble ? Quelle explication sinon un manque de volonté politique ?

La gratuité et le développement des transports publics, c'est une autre façon de partager la ville. C'est une mesure juste socialement et écologiquement efficace.